

« LA LAGUNE ET LE CENTRE HISTORIQUE DE VENISE, PATRIMOINES EN PÉRIL »

CERCLE ROYAL GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, Bruxelles - TRIBUNE  
« VILLE ET SOCIÉTÉ » - DÉJEUNER-DÉBAT MENSUEL DU 27 FÉVRIER 2006

Le débat, animé par Pierre LACONTE, administrateur du Cercle, a été introduit par Philippe BOURDEAU, Professeur honoraire à l'Université de Bruxelles, Directeur honoraire à la Commission européenne, membre de l'Ufficio di Piano de Venise, et Carine CLAEYS, Présidente de Venezia Viva.be.

Philippe Bourdeau a étudié en profondeur le système lagunaire de Venise, en tant que membre de l'Ufficio di Piano de Venise. Il a en outre présidé le Comité scientifique de l'Agence européenne de l'environnement.

Carine Claeys est responsable de la sécurité des systèmes européens de satellites au sein du Secrétariat général du Conseil des Ministres européen. Elle est aussi présidente de Venezia Viva.be, une association belge de volontaires désireuse d'apporter son soutien au mouvement international en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine artistique vénitien. Le fondateur de l'association, Michel Praet, Directeur de cabinet du DG de l'Agence spatiale européenne, et différents membres de l'association étaient également présents.

EXPOSES ET DÉBAT.

La fascination qu'exerce Venise est à la mesure des problèmes qu'elle rencontre.

- La Ville de Venise s'étend sur 41.000 ha, dont seuls 800 constituent le Centre historique, le reste étant constitué de la Lagune et de territoires en terre ferme, notamment Mestre et Marghera. L'industrialisation lourde, voulue en 1917 par d'éminentes familles vénitiennes, notamment les Cini et les Volpi, pour développer Marghera, a résulté en un pôle industriel pétrochimique. Ce pôle industriel, créé de toutes pièces, est largement devenu aujourd'hui, à la suite du départ des principales entreprises, une friche industrielle, aux terrains fortement contaminés.
- L'aménagement de ce pôle industriel a exigé le creusement d'un chenal d'accès permanent vers Marghera pour gros navires, de 18 mètres de profondeur, à travers la Lagune, dont la profondeur médiane est d'un mètre. Ce chenal, où s'engouffre l'eau de mer, a eu des effets en chaîne sur l'écosystème de la Lagune, notamment par l'érosion des marais salés, drainés vers la mer. La principale transformation entraînée par l'ouverture du chenal a été le remplacement de tout le système lagunaire - c'est-à-dire d'un système de courants lents, formé d'apports d'eau douce provenant des rivières et d'un apport limité d'eau de mer -, par un système essentiellement maritime, à courants rapides. La salinité de l'eau et son pouvoir de corrosion ont fortement augmenté. La montée des eaux planétaire devant résulter du changement climatique en cours ne pourra qu'accentuer la montée des eaux de ce système maritime.
- Le pôle industriel de Marghera s'est en outre révélé hautement polluant pour les eaux de la Lagune et gros consommateur d'eau douce. Les pompages dans la nappe phréatique, située notamment sous le Centre historique, ont été une des causes de l'enfoncement de celui-ci par rapport au niveau de la Lagune et donc de la montée des eaux. Ce phénomène va en s'accroissant. Les inondations (« acqua alta »), qui se produisaient 10 fois par an dans les années cinquante se produisent aujourd'hui jusqu'à 80 fois par an.

- Indépendamment de ces inondations périodiques le niveau permanent de l'eau atteint les murs de briques. Or la construction à Venise a toujours été constituée de deux niveaux : les murs de soubassement en pierre, étanches, destinés à résister à des inondations périodiques, et les murs de briques, poreux, censés n'être jamais immergés. C'est ce qui explique l'humidité croissante des immeubles, y compris les étages, et les problèmes rhumatismaux qui peuvent en résulter pour les résidents.
- La population du Centre historique est passée de 200.000 à 60.000 habitants en un demi-siècle, la population totale de la Ville se situant à 170.000 habitants. Cette inversion démographique a enlevé au Centre historique tout poids politique et toute autonomie de décision. Mestre est passé du rang de faubourg du Centre historique à celui de centre de décision de la Ville et de lieu du pouvoir communal. Ses intérêts, centrés sur la terre ferme, divergent radicalement de ceux du Centre historique. Ses investissements prioritaires sont notamment la réalisation de grands projets routiers (« tangente » et « passante ») et de parcs de stationnement. Ils absorbent une large part des recettes fiscales provenant du tourisme dans le centre historique.
- Ces recettes sont un apport économique important pour la Ville (quelque 12 millions de visiteurs par an). Cependant le tourisme consomme le patrimoine dont il se nourrit, plutôt qu'il ne contribue à son maintien. « Il turismo mangia la città »
- En effet le développement des activités commerciales liées au tourisme, soutenu politiquement, se fait au détriment des habitants du Centre historique - chassés par la hausse des loyers - et au détriment du commerce de proximité, remplacé par des commerces et restaurants pour touristes. A titre d'exemple les logements subventionnés, censés permettre le retour de jeunes ménages dans le Centre historique, se retrouvent, sans réaction de la Ville, dans le circuit touristique des locations à la semaine par internet ou « Bed and Breakfast ». Le nombre de locations de ce type a quadruplé en cinq ans. Le touriste rapporte, l'habitant coûte.

Les présentations et le débat ont indiqué quelques pistes d'action ou de réflexion :

- Venezia Viva (www.veneziaviva.be) réunit des volontaires et mécènes qui contribuent à des actions ponctuelles de sauvegarde et de restauration du patrimoine historique du Centre. Elle est modeste par comparaison avec les fondations américaines, le Comité britannique et le Comité français pour la sauvegarde de Venise, mais a pu se constituer un réseau de complémentarités avec des institutions vénitienes prestigieuses, telle que la Marciana et San Giorgio. L'UNESCO a par ailleurs constitué une association des Comitati Privati et fédère leurs demandes d'exonération de la TVA et leurs interventions auprès de la Soprintenza per i beni culturali, mais exige, outre une contribution annuelle, sa quote part sur tous les travaux réalisés. Cette quote part est actuellement de 5%, et susceptible d'augmenter.
- Le projet national de digues mobiles électromécaniques sous-marines en cours de réalisation sur chacun des chenaux d'entrée (projet « MOSE » - www.corila.it) pourra, s'il n'est pas arrêté en chemin à la suite de changements politiques – le Maire de Venise Massimo Cacciari y est très opposé (www2.comune.venezia.it) - ou de tribulations dans la mise en œuvre, empêcher des montées exceptionnelles comme celle de 1966. Il entraînera par contre la construction d'une île artificielle face au Lido et d'une écluse géante permettant aux gros navires de continuer à emprunter le chenal vers Marghera, lorsque les digues mobiles seront levées. Il constitue la seule solution permettant de maintenir l'ouverture permanente du chenal vers l'ancien pôle industriel pétrochimique de Marghera et les paquebots vers le centre historique. Il ne touche cependant pas à la cause du problème, c'est-à-dire le chenal ouvert en permanence, où s'engouffre l'eau de mer.

- Il s'agit en fait d'un double débat de société ;
- -1. Veut-on tenter à tout prix de maintenir en vie ce qui reste du pôle industriel et le rénover ou bien reconnaître l'erreur de l'avoir créé et laisser la friche industrielle de Marghera à son sort, comme c'est le cas pour tant d'autres friches industrielles, notamment dans le Mezzogiorno. La politique de la Ville est cependant clairement en faveur du maintien du pôle industriel. Elle a créé une société publique ayant pour objet d'acheter les terrains contaminés, de prendre en charge leur décontamination et de tenter, avec l'aide de subventions, d'attirer de nouvelles industries au même endroit.
- - 2. Veut-on exploiter au maximum le gisement que constitue tourisme de masse, ou tenter de maintenir également la vie et l'habitat au Centre historique ? La sécurité (absence d'accidents et absence de criminalité) et la qualité de vie (qualité de l'air, niveau des services, qualité des réseaux d'enseignement) y restent en effet exceptionnelles. Beaucoup de vénitiens craignent que l'énormité des sommes « englouties » dans le projet Mosé, sous-marin mais à forte visibilité politique nationale (commande de gré à gré de plus de quatre milliards d'Euro), n'entraîne une restriction accrue des budgets communaux destinés à l'entretien des canaux, à l'épuration des eaux et au traitement des immondices, qui s'accumulent dans la Lagune. Ces dépenses sont essentielles pour maintenir le bien-être des résidents du Centre historique, mais sans intérêt pour la majorité des électeurs de l'ensemble de la Ville. Or ces budgets sont déjà aujourd'hui notoirement insuffisants.
- Le tourisme de masse d'un jour au Centre historique, qui se concentre sur l'axe Piazza Roma - San Marco - San Zaccharia, entraîne en été une congestion voisine de l'immobilité, tout en étant peu générateur de valeur ajoutée pour les habitants du Centre historique. Les employés des magasins et restaurants viennent chaque jour de la terre ferme et sont aussi étrangers au centre historique que leurs clients. Cet afflux de touristes d'un jour devrait pouvoir être régulé, puisqu'il passe quasi nécessairement par un petit nombre de points d'entrée, principalement la Piazza Roma, la gare et les quais d'arrivée des paquebots. Une forme de péage urbain touristique pourrait être mise en place, à l'exemple notamment du Centre historique de Ronda, en Espagne. Un tel péage paraît d'autant plus souhaitable que le tourisme de masse d'un jour connaît un développement exponentiel - sans compter l'arrivée déjà visible des touristes chinois ! - mais il n'a pu réunir jusqu'à présent une majorité politique, vu les intérêts divergents du Centre historique et de Mestre, qui bénéficie des rentrées à court terme du tourisme, même d'un jour. A titre d'exemple, le produit des droits d'accostage des paquebots constitue une recette importante pour la Ville, mais rien n'oblige celle-ci à utiliser ce produit au bénéfice des services pour les habitants du Centre historique.
- Quelles pistes d'action a-t-on envisagé ? La création d'une Commune indépendante limitée au Centre historique a tenté certains mais les quatre référendums organisés à cet effet ont tous recueilli une majorité en faveur de la grande Commune actuelle, ce qui n'est pas étonnant vu que Mestre est la composante électorale dominante de la Ville. On pourrait au moins concevoir une plus grande autonomie financière des districts qui composent la Ville (principalement le centre historique, Mestre et Marghera) mais cette idée n'a pas non plus progressé, pour les mêmes raisons.
- A plus long terme, on pourrait envisager une transformation de toute la Lagune en lac artificiel, comme le Zuiderzee. Celui-ci, créé en 1932, est devenu en un demi-siècle un lac d'eau douce au niveau absolument stable, relié à la mer par des écluses permettant le maintien de la navigation, et des vannes rejetant vers la mer le surplus d'apport d'eau douce provenant des rivières et les eaux d'épuration. Cette solution arrêterait les dégâts aux immeubles dus à la salinité et aux « acqua alta » répétées, elles-mêmes

dues aux forts courants marins. Le chenal resterait accessible par des écluses. Celles-ci seraient permanentes. L'épuration des eaux devrait être assurée, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il est à noter que les digues du Zuiderzee, dont le rehaussement est projeté, devraient permettre de protéger efficacement le centre de la Hollande contre la hausse du niveau de la mer actuellement prévisible. L'apport d'eau douce des rivières devrait permettre au Zuiderzee de contrecarrer la salinisation accrue de la nappe phréatique liée à l'augmentation du niveau de la mer.

- Un participant au débat a fait remarquer que Venise échappera au moins au problème que semble connaître aujourd'hui Pudong, le nouveau centre d'affaires de Shanghai, construit trop près du fleuve : l'enfoncement des gratte-ciels sous leur propre poids...

Les illustrations des exposés sont à la disposition des membres du Cercle.

Pierre Laconte, Fondation pour l'environnement urbain ([www.ffue.org](http://www.ffue.org))